

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2016

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni le onze avril deux mille seize à 20h00 à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MONTAGNE, maire.

Etaient présents : Mme LEGRAND, Mr MADELAINE, Mmes LAMY, AIMARD, MM. BUISSON, LECAPLAIN, LORET, MAUGER, PIEPLU, QUILLIEN, Mme SAVARY.

Etaient absents excusés : Mme ANQUETIL (pouvoir à Mme LAMY), MM. GROULT (pouvoir à Mr MONTAGNE), LECLUSE (pouvoir à Mr MAUGER), Mmes ROSOUX (pouvoir à Mme SAVARY), ROULLON (pouvoir à Mr MADELAINE).

Absentes : Mmes JOLY, PERIAUX.

Mme SAVARY est élue Secrétaire de séance.

AJOUT DE QUESTIONS

Avant de débattre des points à l'ordre du jour de ce conseil, Monsieur le Maire demande aux membres du conseil Municipal l'autorisation d'y ajouter deux questions :

- Vote des taux de fiscalité 2016,
- Subvention scolaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise l'ajout de ces questions à l'ordre du jour de la séance du 11 avril 2016.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2016

En l'absence de remarque de la part des membres du Conseil Municipal, le compte-rendu de la réunion du 21 mars 2016 est approuvé.

1. BUDGETS PRIMITIFS 2016

Monsieur le Maire soumet l'ensemble des budgets primitifs pour l'année 2016, qui ont été présentés en Commission des Finances le 06 avril :

a) **Commune**

Section de fonctionnement

FONCTIONNEMENT DEPENSES		BP 2016
011	Charges à caractère Général	370.960,88
60	Achats	106.100,00
61	Services extérieurs	162.560,88
62	Autres services extérieurs	87.300,00
63	Impôts taxes et versement assimilé	15.000,00
012	Charges de personnel	720.075,00
62	Autres services extérieurs	3.000,00
63	Impôts taxes et versement assimilé	8.800,00
64	Charges de personnel	708.275,00
014	Atténuation de produits	79.677,00
73	Impôts et taxes	79.677,00
022	Dépenses imprévues	100.000,00
042	Transfert entre sections	2.000,00
68	Dotations aux amortissements	2.000,00
65	Autres charges de gestion	199.306,00
66	Charges financières	45.987,22
67	Charges exceptionnelles	132.371,00
TOTAL		1.653.377,10

FONCTIONNEMENT RECETTES		BP 2016
002	Excédent antérieur reporté	145.549,10
042	Opération d'ordre	14.140,00
013	Atténuation de charges	26.000,00
64	Charges de personnel	26.000,00
70	Produits des services	15.350,00
70	Produits des services, du domaine	15.350,00
73	Impôts et taxes	679.310,00
73	Impôts et taxes	679.310,00
74	Dotations, subventions	696.678,00
74	Dotations et participations	696.678,00
75	Autres produits de gestions	61.000,00
75	Autres produits de gestions	61.000,00
76	Produits financiers	100,00
77	Produits exceptionnels	15.250,00
77	produits exceptionnels	15.250,00
Sous-TOTAL (Recettes Nettes)		1.507.828,00
TOTAL (Recettes cumulées)		1.653.377,10

Section d'investissement

INVESTISSEMENT DEPENSES		RAR 2015	VOTE 2016	BP 2016
040	Production immobilisée			14.140,00
16	Emprunts et dettes			196.412,05
16	Emprunts et dettes assimilées			196.412,05
20	Immobilisations incorporelles			106.793,27
20	Immobilisations incorporelles			106.793,27
21	Immobilisations corporelles			463.828,84
21	Immobilisations corporelles			463.828,84
23	Immobilisations en cours			2.125,78
23	Immobilisations en cours			2.125,78
Sous- TOTAL				
TOTAL				783.299,94

INVESTISSEMENT RECETTES		RAR 2015	VOTE 2016	BP 2016
001	Excédent antérieur			39.827,58
O21	Virement de sect. de fonctionnement			
02	Autofinancement			
024	Produits de cession immobilisations			8.100,00
041	Opérations patrimoniales			150.000,00
10	Dotations, Fonds divers			96.490,00
10	Dotations, Fonds divers			96.490,00
13	Subventions d'investissement			42.959,00
16	Emprunts			158.300,00
23	Immobilisations en cours			295.000,00
TOTAL				790.676,58

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- adopte le budget général de la Commune pour 2016,
- décide d'affecter une partie du résultat de fonctionnement, soit 150.000,00 euros au compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé. Le reste, soit 145.549,10 euros est reporté au compte 002 – Excédent antérieur reporté.

b) Assainissement

Section de fonctionnement

FONCTIONNEMENT DEPENSES		BP 2016
042	Transfert entre sections	84.177,10
68	Dotations naux amortissements	84.177,10
61	Charges externes	102.579,14
65	Autes charges de gestion	5,00
TOTAL		186.761,24

FONCTIONNEMENT RECETTES		BP 2016
002	Excédent antérieur reporté	103.681,24
042	Opération d'ordre	28.080,00
70	Produits des services	30.000,00
70	Produits des services, du domaine	30.000,00
74	Dotations, subventions	25.000,00
74	Prime d'épuration	25.000,00
Sous-TOTAL (Recettes Nettes)		83.080,00
TOTAL (Recettes cumulées)		186.761,24

Section d'investissement

INVESTISSEMENT DEPENSES		RAR 2015	VOTE 2016	BP 2016
040	Opérations d'ordre			28.080,00
13	Subventions d'investissement			28.080,00
16	Emprunts			7.066,67
16	Agence financement bassin Seine			7.066,67
20	Immobilisations incorporelles			87.062,51
23	Immobilisations en cours			1.685.252,40
23	Travaux en cours			1.685.252,40
27	Créances			309.600,00
TOTAL				2.117.061,58

INVESTISSEMENT RECETTES		RAR 2015	VOTE 2016	BP 2016
001	Excédent antérieur			249.997,60
040	Opérations d'ordre			84.177,08
28	Amortissement des immobilisations			84.177,08
13	Subventions d'investissement			920.025,00
16	Emprunts et dettes assimilées			836.422,00
23	Immobilisations en cours			16.890,03
27	Autres immobilisations financières			366.563,92
Sous-Total				2.224.078,03
TOTAL				2.474.075,63

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- adopte le budget général de la Commune pour 2016,
- décide de reporter le résultat de fonctionnement 2015, soit 249.997,60 euros, au compte 002– Excédent antérieur reporté.

c) Port de Plaisance

Section de fonctionnement

FONCTIONNEMENT DEPENSES		BP 2016
011	Charges à caractère général	91.830,00
60	Achats	13.900,00
61	Services extérieurs	12.080,00
62	Autres services extérieurs	20.350,00
63	Impôts taxes et versements assimilés	45.500,00
012	Charges de personnel	100.150,00
63	Impôts taxes et versement assimilé	1.300,00
64	Charges de personnel	98.850,00
042	Opérations d'ordre	98.076,93
65	Autres charges de gestion	1.510,00
66	Charges financières	1.200,00
67	Charges exceptionnelles	4.000,00
TOTAL		296.766.93

FONCTIONNEMENT RECETTES		BP 2016
002	Excédent antérieur reporté	21.171,93
042	Opération d'ordre	8.414,00
013	Atténuation de charges	23.360,00
64	Charges de personnel	23.360,00
70	Produits des services	242.586,00
70	Produits des services, du domaine	242.586,00
75	Autres produits de gestions	1.235,00
75	Autres produits de gestions	1.235,00
Sous-TOTAL (Recettes Nettes)		275.595,00
TOTAL (Recettes cumulées)		296.766,93

Section d'Investissement

INVESTISSEMENT DEPENSES		RAR 2015	VOTE 2016	BP 2016
040	Opérations d'ordre			8.414,00
16	Emprunts et dettes			6.000,00
16	Emprunts et dettes assimilées			6.000,00
20	Immobilisations incorporelles			420.101,10
20	Immobilisations incorporelles			420.101,10
21	Immobilisations corporelles			100.000,00
21	Immobilisations corporelles			100.000,00
23	Immobilisations en cours			
23	Immobilisations en cours			
Sous- TOTAL				
TOTAL				534.515,10

INVESTISSEMENT RECETTES		RAR 2015	VOTE 2016	BP 2016
001	Excédent antérieur			49.584,40
040	Opérations d'ordre			98.076,93
28	Amortissements			32.121,05
15	Provisions pour risques et charges			13.839,88
481	Charges à répartir sur plusieurs exerc.			52.116,00
16	Emprunts			495.000,00
Sous-total				593.076,93
TOTAL				642.661,33

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- adopte le budget Port de plaisance pour 2016,
- décide de reporter le résultat de fonctionnement 2015, soit 21.171,93 euros au compte 002 – Excédent antérieur reporté.

d) Musée des Rangers

Section de Fonctionnement

FONCTIONNEMENT DEPENSES		BP 2016
65	Autes charges de gestion	28,33
TOTAL		28,33

FONCTIONNEMENT RECETTES		BP 2016
002	Excédent antérieur reporté	28,33
TOTAL		28,33

Section d'Investissement

INVESTISSEMENT DEPENSES		RAR 2015	VOTE 2016	BP 2016
001	Déficit reporté			711,35
TOTAL				711,35

INVESTISSEMENT RECETTES		RAR 2015	VOTE 2016	BP 2016
041	Opérations patrimoniales			711,35
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé			711,35
TOTAL				711,35

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- adopte le budget Musée des Rangers pour 2016,
- décide d'affecter une part du résultat de fonctionnement, soit 711,35 euros au compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé. Le reste, soit 28,33 euros, est reporté au compte 002 – Excédent antérieur reporté.

e) Halle à poissons

Section de fonctionnement

FONCTIONNEMENT DEPENSES		BP 2016
011	Charges à caractère Général	11.810,00
60	Achats	2.400,00
61	Services extérieurs	9.400,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00
042	Opérations d'ordre	1.185,30
67	Charges exceptionnelles	8.744,18
TOTAL		21.739,48

FONCTIONNEMENT RECETTES		BP 2016
002	Excédent antérieur reporté	4.229,48
70	Produits des services	10.000,00
70	Produits des services, du domaine	10.000,00
75	Autres produits de gestion	7.210,00
77	Produits exceptionnels	300,00
Sous-TOTAL (sans excédent)		17.510,00
TOTAL (Recettes cumulées)		21.739,48

Section d'Investissement

INVESTISSEMENT DEPENSES		RAR 2015	VOTE 2016	BP 2016
21	Immobilisations corporelles			2.000,00
21	Immobilisations corporelles			2.000,00
TOTAL				2.000,00

INVESTISSEMENT RECETTES		RAR 2015	VOTE 2016	BP 2016
001	Excédent antérieur			27.084,74
040	Opérations d'ordre			1.185,30
28	Autres immobilisations corporelles			1.185,30
041	Excédent de fonctionnement capitalisé			5.000,00
Sous-total				6.185,30
TOTAL				33.270,04

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- adopte le budget Halle à poissons pour 2016,
- décide d'affecter une partie du résultat de fonctionnement, soit 5.000,00 euros au compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé. Le reste, soit 4.229,48 euros, est reporté au compte 002 – Excédent antérieur reporté.

f) Aire de Camping-Cars

Section de fonctionnement

FONCTIONNEMENT DEPENSES		BP 2016
011	Charges à caractère Général	9.033,57
60	Achats	2.000,00
61	Services extérieurs	2.523,57
62	Autres services extérieurs	4.500,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00
042	Opérations d'ordre	20.000,00
67	Charges exceptionnelles	47,00
TOTAL		29.080,57

FONCTIONNEMENT RECETTES		BP 2016
002	Excédent antérieur reporté	13.070,57
70	Produits des services	16.000,00
70	Produits des services, du domaine	16.000,00
75	Autres produits de gestion	10,00
Sous-TOTAL (sans excédent)		16.010,00
TOTAL (Recettes cumulées)		29.080,57

Section d'Investissement

INVESTISSEMENT DEPENSES		RAR 2015	VOTE 2016	BP 2016
040	Opérations d'ordre Transfert entre section			5.000,00
20	Immobilisations incorporelles			5.000,00
TOTAL				5.000,00

INVESTISSEMENT RECETTES		RAR 2015	VOTE 2016	BP 2016
O40	Opérations d'ordre			20.000,00
15	Provision pour risques et charges			20.000,00
TOTAL				20.000,00

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- adopte le budget Aire de Camping-cars pour 2016,
- décide de reporter le résultat de fonctionnement, soit 13.070,57 euros, au compte au compte 002 – Excédent antérieur reporté.

g) Zone Synergie

Section de fonctionnement

FONCTIONNEMENT DEPENSES		BP 2016
011	Charges à caractère Général	3.125,43
60	Achats	3.120,43
65	Autres charges de gestion courante	5,00
042	Opérations d'ordre	135.200,59
TOTAL		138.326,02

FONCTIONNEMENT RECETTES		BP 2016
002	Excédent antérieur reporté	0,49

042	Opérations d'ordre Transfert entre sections	138.320,53
71	Variation des encours de production de biens	138.320,53
75	Autres produits de gestion	5,00
Sous-TOTAL (sans excédent)		138.325,53
TOTAL (Recettes cumulées)		138.326,02

Section d'Investissement

INVESTISSEMENT DEPENSES		RAR 2015	VOTE 2016	BP 2016
001	Déficit reporté			135.200,59
040	Opérations d'ordre Transfert entre section			138.320,53
<i>Sous-Total</i>				138.320,53
<i>TOTAL</i>				273.521,12

INVESTISSEMENT RECETTES		RAR 2015	VOTE 2016	BP 2016
O40	Opérations d'ordre			135.200,59
16	Emprunts et dettes assimilées			138.320,53
TOTAL				273.521,12

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- adopte le budget Zone Artisanale SYNERGIE pour 2016,
- décide de reporter le résultat de fonctionnement, soit 0,49 euros, au compte au compte 002 – Excédent antérieur reporté.

2. TAUX D'IMPOSITION 2016

Monsieur le Maire rappelle que des économies réalisées en 2015 se retrouveront en 2016, alors que d'autres seront mises en place. Il propose d'en faire profiter directement les habitants de Grandcamp-Maisy en figeant les taux d'imposition pour 2016.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide pour 2016 de maintenir les taux de fiscalité de 2015, soit :

- taxe d'habitation 9,59 %,
- taxe sur le foncier bâti 13,81 %,
- taxe sur le foncier non bâti..... 20,89 %.

3. TARIFS CAMPING-CARS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le tarif de stationnement des camping-cars est de 7,50 euros par nuitée. Puis il propose un nouveau tarif (intégrant un jeton et la taxe de séjour mise en place pour les camping-cars depuis le 1^{er} janvier 2016) :

- 6,50 euros pour la période hiver,
- 8,50 euros en période été,

Sachant que la période d'été serait du 1^{er} avril au 30 septembre.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte ces tarifs et les périodes d'application.

4. TARIFS FORAINS et MATERIELS

Monsieur le Maire propose des nouveaux tarifs pour les commerçants forains, soit :

- Fête des Régates
 - . Grand manège 200 euros,
 - . Petit manège 130 euros,
 - . Autres, par mètre linéaire 10 euros,
- Période juillet-août, pour emplacement sur le port (sans électricité)
 - . Grand stand 450 euros,
 - . Petit stand 120 euros,
 - + véhicule d'habitation – au stade 250 euros,
 - sur place, avec le stand 400 euros.

Par ailleurs, pour la location de barrières de ville, il propose un tarif à 4,00 euros par barrière et par jour. Le dépôt d'une caution de 150 euros sera demandé pour toutes les locations de matériels.

Enfin, il est proposé de modifier le montant des cautions pour la location des salles du Centre d'animation et de la salle omnisports.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte ces tarifs.

5. POSTES DE SAISONNIERS

Monsieur le Maire rappelle que, comme chaque année, il est nécessaire de procéder au recrutement de personnel saisonnier.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de recruter :

- pour la surveillance de la baignade - 1 Chef de poste,
 - 1 adjoint au Chef de poste,
 - 3 équipiers-sauveteurs
- pour le port de plaisance, 1 adjoint technique de 2^{ème} classe (1^{er} échelon).

Tous ces postes sont à temps complet. Les personnels pour la surveillance de la plage seront recrutés en liaison avec la S.N.S.M. avec laquelle une convention existe.

6. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal sa délibération du 21 mars 2016 par laquelle étaient décidées les subventions aux associations. Toutefois certaines n'avaient pu faire l'objet d'une décision.

Après en avoir délibéré, après avis de la Commission des finances en date du 06 avril, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention aux associations suivantes :

- E.M.G. Foot-ball 2.000,00 euros,
- S.N.S.M. 3.000,00 euros,
- Coopérative scolaire Grandcamp-Maisy 400,00 euros,
- Les demoiselles de Grandcamp 750,00 euros,
- Fédération française des groupes de conservation de véhicules militaires
(pour 2015 et 2016) 2.000,00 euros.

7. SUBVENTION POUR SORTIE SCOLAIRE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal sa décision du 21 mars 2016 par laquelle il accordait une participation de 50 euros à l'Ecole de La Cambe pour la sortie d'une élève. Puis

il informe que le Directeur a transmis un courriel par lequel un second élève de la Commune est concerné.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de porter sa participation à 100 euros (soit 50 euros par élève).

8. QUESTIONS DIVERSES

Néant.

INFORMATIONS

- Nous avons été informés par l'Académie de Caen de la fermeture d'une classe de l'école primaire de Grandcamp-Maisy suite à une baisse conséquente des effectifs à la rentrée 2016, soit une prévision de 85 au lieu de 102.

- A ce jour, les 469 lampadaires de la Commune sont allumés en permanence lors des périodes nocturnes. Au niveau départemental, seuls 34 % éclairent toute la nuit. Cette situation entraîne une consommation d'énergie par lampadaire au-dessus de la moyenne, 65 euros contre 42 euros en moyenne départementale. La coupure électrique envisagée, soit de 23 heures à 06 heures en hiver et de 01 heure à 07 heures en été, hors port, centre-ville et Le Perré, doit pouvoir générer une économie d'environ 10.000 euros.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est envisagée le lundi 23 mai 2016, à 20 heures._

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21 heures 15.